



Agence territoriale d'information

et de ressources sur les initiatives
visant à développer l'emploi

dite ASSPRO

Association loi 1901

Table des matières

Préambule	2
Les chemins de l'emploi sont divers	2
La nécessité de communiquer	2
Présentation des buts et objectifs de l'Agence	5
Ce qu'est l'agence	5
Ses objectifs	5
Les publics concernés	5
Une action déjà engagée	9
Le projet est porté par...	9
Une expérience	9
Contacts	12

Préambule

- **Les chemins de l'emploi sont divers**
- **La nécessité de communiquer**

Ce projet est né de deux constats :

1. Les chemins de la création sont divers.

Créer de l'emploi relève d'une grande opérationnalité.

Ils sont nombreux ceux qui ont créé une **structure économique classique** (sarl, eurl, sa...) et généré par leur activité de l'emploi. Ils sont aussi nombreux ceux qui ont développé des organisations « atypiques » : coopératives d'emploi et d'activités, SCOP, associations, groupements d'employeurs etc...

Il y a aussi les **entreprises « installées »** qui ont pris des initiatives, monté des projets et qui par leur dynamisme ont promu l'idée d'une entreprise intégrée dans son environnement social et économique.

Il ne faut pas non plus oublier **ces structures économique intermédiaires** qui sur des idées souvent simples offrent du travail, mais aussi un tremplin, à ceux qui en sont, dans bien des cas, écartés ou éloignés.

Femmes, handicapés, seniors, jeunes de quartiers difficiles : des solutions sont trouvées pour répondre à l'impératif nécessité de solidarité et de cohésion sociale.

La création d'activités et d'emplois relève d'une maturation souvent longue, parfois difficile et parsemée d'embûches. C'est un **travail d'orfèvre**. Des acteurs professionnels accompagnent ce cheminement, du banquier aux structures parapubliques, collectivités, organismes de formation... Tous ont la volonté d'aider à la création de l'emploi.

Ces expériences sont diverses et, bien souvent, n'ont pas fait l'objet de capitalisation et ne sont par conséquent pas « partageables ».

2. La nécessité de communiquer

Oui, les initiatives sont nombreuses. Mais souvent, elles sont méconnues. Construire une organisation peut être assimilé ... à de la reconstruction de ce qui existe déjà.

Il y a des initiatives heureuses et d'autres qui ont eu des résultats chaotiques ou qui ne résistent pas aux aléas de l'économie. Partager la connaissance, capitaliser les réussites, mais aussi les échecs, peut se révéler positif et d'un apport décisif.

Réinventer la poudre ? L'information est morcelée, diffuse. **Qui faut-il contacter ?**
Comment ont-ils fait ?

Si la presse parle de ces initiatives, c'est souvent ponctuel. Il arrive même que l'on n'en parle pas. La faute au média ? Non bien sûr : dans la majorité des cas, ils n'auront pas été informés. Les organisations n'ont, bien souvent pas conscience de l'intérêt de leur initiatives. Créer deux emplois : est-il vraiment nécessaire et significatif d'en parler ?

Sous le feu de l'action, les créateurs négligent la communication.

“ C'est par l'échange, le débat, la mise en relation et l'information que l'on peut partager les expériences. ”

NOS OBJECTIFS :

Communiquer
l'information

&

Partager les initiatives
pour construire l'emploi

C'est pourquoi nous avons créé, dans une logique de proximité avec les bassins d'emploi et les acteurs économiques et sociaux, « **une Agence territoriale d'information et de ressources sur les initiatives visant à développer l'emploi en Pays de la Loire** ».

Présentation des buts et objectifs de l'Agence

- **Ce qu'est l'agence**
- **Ses objectifs**
- **Les publics concernés**

1. L'Agence est :

Une plate forme d'information territoriale

- Sur l'emploi, la création d'entreprise, l'insertion, la formation...et tous types d'actions, parfois atypiques, permettant l'emploi.
- Ouverte à tous et fournit des informations (angles) et met en relation presse et acteurs de la création d'emploi.

Un lieu d'actualité et de mutualisation

L'information est mise à jour au quotidien grâce à un réseau de partenaires et à l'affiliation à des centrales de dépêches. L'agence développe ses propres outils pour amplifier la résonance de sa communication (web, réseaux sociaux etc...)

L'ASSPRO est une interface avec les medias. Sa communication met en exergue les actions significatives régionales qui ont valeur d'exemple. En effet, les personnes ou structures qui réalisent des opérations bénéfiques pour l'emploi négligent bien souvent la médiatisation. Un fichier presse et une méthodologie de communication sont proposés. L'association peut aussi intervenir directement et élaborer la stratégie de communication et la réaliser.

Une vitrine, un point d'échange et de partenariat

- L'adhérent peut afficher ses réalisations et les partager, pour cela l'ASSPRO propose ses vecteurs (web, lettre numérique...)
- Le dispositif a pour vocation de favoriser la mise en relation et de susciter les partenariats avec les acteurs de proximité, locaux ou régionaux.

2. Les objectifs de l'agence

Dispenser une information sur les initiatives régionales créatrices d'emploi

Les acteurs sociaux économiques créent de l'emploi. Les modalités, le nombre et la forme des postes peuvent être différents. L'agence a pour mission d'informer le plus largement possible sur ces actions. **Elle utilise pour cela les technologies de l'information et suscite l'intérêt des médias pour amplifier la résonance des initiatives.**



Mettre en exergue les réussites

Certaines actions sont transposables dans des domaines connexes ou différents mais avec une même approche du marché.

L'entreprise X recrute des seniors dans un domaine très particulier : l'hydraulique. Elle recherche des missions d'ingénierie et les propose à son réseau d'experts. L'entreprise intervient sur un champ professionnel très pointu. Ses ingénieurs et techniciens, seniors, sont hautement qualifiés et leur pratique est basée sur une longue expérience. La société réalise des supports pédagogiques (videos, cahiers d'exercices....) et met en synergie ses experts seniors et juniors.

L'entreprise X **ne communique pas** sur son expérience du retour à l'emploi des seniors. Il n'est fait mention de son action sur aucune plate-forme d'échange : **dans notre pays, il y a plus de 16% de chômeurs seniors.**

Cette association forme des personnes sans niveau de qualification aux métiers de l'assistance aux personnes. Ces stagiaires sont ensuite employés par des associations ou entreprises membres du réseau. Dans un autre département des maisons de retraites se lamentent : « on trouve du personnel mais il n'est pas formé ». Pourquoi ne pas partager les expériences ? **Les emplois de services à la personne permettent de réinsérer dans l'emploi les personnes de faibles qualification. ils permettent de générer des revenus. Ce secteur crée de l'emploi : il peut en créer plus.**



Jean Yves a été licencié. Ne sachant pas si son projet est économiquement viable, il ne veut pas créer une sarl. Sait-il qu'à quelques kilomètres de chez lui une coopérative d'activités et d'emplois lui permettrait de tester la viabilité de son projet et de faire un choix juridique dans les trois ans ? **De nombreux entrepreneurs ont ainsi transformé leur essai en s'appuyant sur un montage classique et créé des postes**

Il y a la pédagogie de l'échec. «L'échec est formateur » : pourquoi cette démarche n'a-t-elle pas fonctionné ? Qui peut en parler et analyser les causes du problème ?

Capitaliser les expériences

Qui a fait quoi dans tel ou tel domaine ? Quels sont les écueils à éviter. ? Un cabinet, une association, un consultant est-il intervenu pour accompagner le projet ? Qui est le meilleur interlocuteur ?

L'agence tient à disposition, sur son site, des fiches d'information qui renvoient vers les acteurs.

Afficher les différentes possibilités de créer de l'emploi

Sarl, eurl, SCOP, groupements d'employeurs, associations, collectivités... les créations d'emplois sont l'œuvre de structures très diverses. L'agence met l'accent sur cette diversité de structures, d'acteurs et de moyens...

Créer des annuaires de compétences mobilisables en région et favoriser les échanges entre les acteurs

C'est le « qui fait quoi et son carnet d'adresses ». C'est aussi une plate-forme, un forum où chacun peut poser ses questions et solliciter une réponse. L'agence est un point de convergence.

3. Les publics concernés

- Entreprises, associations, collectivités, clubs de demandeurs d'emploi, organismes d'insertion et de formation, structures d'aide à la création d'entreprises, groupements d'employeurs...
- Particuliers, demandeurs d'emploi, porteurs de projets souhaitant créer leur d'activité,
- Un accent tout particulier sera mis sur les publics « fragiles » : femmes, personnes handicapées, jeunes diplômés ou issus de quartiers difficiles, seniors...
- Médias (PQR, presse spécialisée, régionale ou nationale, audiovisuelle, web,,,) qui sont en attente d'information

Une action déjà engagée

- **Le projet est porté par...**
- **Une expérience**

Une action déjà engagée

Cette démarche de création de l'ASSPRO est la résultante de deux actions déjà menées par les porteurs du projet. Elle concrétise l'écoute et l'observation des besoins formulés sur les territoires des acteurs très divers qui concourent à la création d'emplois.

Le projet est porté par :

Jean Yves L'Anton, senior, ancien élève de Sciences Com, cadre durant 20 ans dans une structure opérant sur les champs de l'emploi et de la formation. Actuellement salarié de la SCOP « L'Ouvre Boîtes 44 », pigiste sur une radio Nantaise (chroniques emploi-formation).

Benjamin Klups, 29 ans, associé Gérant de la société NOVELTYS, informaticien, ancien élève de l'école du Désign, lauréat du prix de l'insertion (handicap) 2009 ; spécialiste de la communication numérique.

Une expérience de l'échange et de la communication

Les porteurs de projet ont déjà créé ...

La lettre de l'emploi et de la formation

(42 numéros à ce jour; abonnements gratuits) : actualités, veille, exemples, interviews...; Publics :chefs d'entreprise, responsables RH, agents collectivités territoriales, professionnels de l'emploi et de la formation, acteurs sociaux économiques 10000 abonnés ; 60% en Pays de la Loire.

<http://www.ajyl.fr/la-lettre/archives/lettre47>



Le portail « emploi formation »

Ce site a été créé en septembre 2010 dans la ligne éditoriale grand public de la « lettre de l'emploi et de la formation ». La ligne rédactionnelle serait complétée par un volet initiative.

www.portail-formation.fr



Le développement de **l'Agence territoriale d'information et de ressources sur les initiatives visant à développer l'emploi en Pays de la Loire** s'appuie, dans un premier temps, sur ces deux médias qui seront étoffés en termes éditoriaux mais aussi d'hébergement et d'affichage.

Contacts

Jean Yves L'Anton
Benjamin Klups
Association de loi 1901

Siège social
7 rue des ajoncs
44800 ST Herblain

Rédaction et courrier
AJYL
Hôtel des entreprises
57 rue des vigneronns
44220 COUERON

T 02 85 52 00 87
F 09 72 12 17 23

jylanton@agence-asspro.org